

Varaville



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

BULLETIN MUNICIPAL N°51 / HIVER 2014-2015

**INFORMATIONS
MUNICIPALES
TRAVAUX ET PROJETS**

PAGE 3

**SPORTS
INAUGURATION DU STADE,
GOLF, RANDONNÉES**

PAGE 10

**CULTURE
EXPOSITION D'ART,
EXPOSITION PHOTO**

PAGE 16

03 Informations municipales

05 État civil

08 Centre Communal d'Action Sociale

09 Informations intercommunales (CCED)

10 Sports

12 Histoire

13 Archéologie

14 Environnement

15 Rétrospective

16 Culture

18 Associations

24 Collecte des déchets

26 Agenda

27 Informations pratiques

Photo de couverture :

Jean-Louis Hernandez

Directeur de la publication :

Joseph Letorey, maire de Varaville

Rédaction et coordination :

Raphaël Aldrovandi,

Vincent Carpentier

Photos : Raphaël Aldrovandi,

Vincent Carpentier,

Jean-Louis Hernandez,

Joseph Letorey,

Jean-Philippe Niard, CCED, X

Chers Varavillaises et Varavillais,

C'est sous le signe du travail que se profile cette nouvelle année.

Les grands chantiers sont en marche : centre médical, traversée du Hôme, charcuterie, lotissements au bourg. Tout se met en place pour une année 2015 pleine de promesses.

Le visage de la commune va changer, dans le sens que vous avez choisi. L'enjeu est d'apporter aux Varavillais davantage de confort et de sécurité.

Nous allons connaître une nouvelle période difficile pour la circulation, mais je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Dès le printemps, les chantiers relatifs à la circulation routière se termineront. Les enrobés seront refaits dans les avenues Général Leclerc et Président Coty, de façon définitive, avec les plateaux, rond-point et piste cyclable, aménagements indispensables aujourd'hui.

De nombreuses réformes vont venir aussi modifier notre quotidien : le regroupement des communautés de communes est en cours. Les collectivités vont devoir passer le seuil de 20 000 habitants, ce qui signifie que la CCED va se regrouper avec un voire deux partenaires. Les communautés pressenties sont CABALOR, à l'ouest, qui regroupe 9 communes, de Merville-Franceville à Ranville et Bavent, et COPADOZ, à l'est, qui réunit 19 communes autour de Dozulé.

Il s'agit d'un chantier important. Il faudra réélire les délégués communautaires, dont le nombre passera de 34 au moins à 58 en cas de regroupement des trois intercommunalités. Il faudra ensuite intégrer les compétences des uns et des autres, revoir l'organisation interne de la nouvelle intercommunalité et, surtout, apprendre à travailler ensemble. Certaines compétences, comme le tourisme, deviendront peut-être communautaires.

À une autre échelle, le regroupement des régions va lui aussi impacter la vie de notre commune. De nombreuses réunions se profilent déjà.

Le début de l'année 2015 va aussi être marqué par le recensement de la population. De nouveau, nous comptons sur votre compréhension car les dotations de l'État, et par conséquent nos impôts, dépendent des résultats de cet acte important. Une nouveauté, cette année : la possibilité de répondre par internet.

Ce même début d'année devrait voir évoluer le dossier des « zones sous le niveau de la mer ». Les élus de Varaville, Cabourg et Dives-sur-Mer ont été reçus à Matignon avec le président de la communauté de communes, où ils ont fait part des difficultés que rencontrent les habitants auxquels on refuse leurs projets de construction, d'extension et autres abris.

Le conseiller du Premier ministre a été très à l'écoute et a pris des engagements. La révision des hauteurs de planchers, ainsi que le versement de subventions en vue de restaurer les berges de la Dives, devraient permettre d'élargir nos possibilités de construction.

C'est ce combat quotidien contre les inerties et les freins administratifs qui permet à nos communes d'avancer et de se développer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015, pour vous et ceux qui vous sont chers.



Joseph Letorey

Maire de Varaville

LE POINT SUR LES TRAVAUX ET LES PROJETS

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Aujourd'hui, les règles d'urbanisme ne sont plus figées pour des années comme elles l'étaient par le passé. Elles changent vite et parfois trop vite lorsque, à peine mises en service, elles se trouvent modifiées. C'est le cas de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) qui, d'abord conçue

pour relancer la construction dans notre pays, s'est rapidement montrée inadaptée. Aujourd'hui, l'État se voit dans l'obligation de faire revoter d'autres lois afin de la modifier. Par voie de conséquence, les communes doivent elles aussi adapter leurs règlements en matière d'urbanisme. Varaville va donc à nouveau modifier son PLU, puis le réviser.

LOGEMENT

Le lotissement des Greens (lotissement Matmut)

Les travaux reprennent sur le futur lotissement des Greens, aménagé par la Matmut. Ce projet est aujourd'hui inscrit en zone submersible. Toutefois, le permis de construire accordé avant cette décision est toujours valide, dans la mesure où les travaux se poursuivent à un rythme régulier. Le 6 novembre dernier a été signée la rétrocession à la commune d'une bande de terrain destinée à supporter la voirie de la première tranche du lotissement. Cette rétrocession permet aujourd'hui de consolider l'assiette des terrains du golf.

La suite dépend toujours des règles liées à l'atlas des zones submersibles. À l'heure où nous écrivons, des réunions sont programmées avec les services du préfet qui viendront peut-être modifier ces règles.

Le Clos du Bois

Ce lotissement, situé à la limite de Varaville et de Petiville, a trouvé son nom définitif : il s'appellera le Clos du Bois. À taille humaine lui aussi, il comportera 8 lots. Il n'en est toutefois qu'aux prémices et l'aménageur devra attendre les conclusions de la fouille archéologique prescrite par le préfet avant d'aller plus loin.

L'Éden Home

Ces constructions, situées entre la mairie et l'Hôtel de la Mer, sont maintenant terminées. Les premiers logements ont été vendus et plusieurs sont déjà habités à l'année. Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux habitants qui seront recensés en tant que Varavillais dès ce début d'année. Plusieurs appartements attendent encore leur acquéreur.

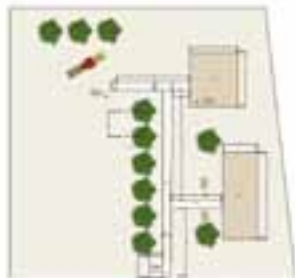
Le lotissement du Colombier

Les travaux de viabilisation du lotissement du Colombier arrivent à leur terme. Il s'agira d'un petit quartier à taille humaine : une douzaine de parcelles, des espaces verts, des sentiers de randonnée. Il offrira tout le confort moderne à ses habitants grâce à des réseaux neufs, des luminaires à led et, bien sûr, la fibre optique.



EMBELLISSEMENT

Un nouveau square au Grand Large



Cet hiver sera entreprise la réalisation d'un square au lotissement du Grand Large. Le plan en a été présenté et discuté avec les habitants.

Ce square sera implanté sur un terrain situé entre le Grand Large 1 et le Grand large 2. Son organisation a été pensée de sorte à offrir un espace de

convivialité, avec des jeux pour les petits, un panier de basket-ball et un boulo-drome pour les plus âgés. Une pelouse permettra également à nos adolescents de pratiquer leur sport favori.

La parcelle F.100

Sous ce terme administratif se cache la parcelle boisée située au bourg, à l'entrée du haras, devant le carrefour de la rue de la Libération. Cette parcelle de 4 000 m² est à l'abandon depuis de nombreuses années. Des taillis s'y sont développés, donnant un triste aspect à l'endroit. Les propriétaires, deux sœurs âgées, ont souhaité vendre ce terrain. La mairie a saisi cette opportunité de transformer l'entrée du bourg en un endroit agréable, fleuri, accueillant, et l'a donc acheté pour la somme de 4 500 €. Les services techniques ont commencé à déblayer ce terrain, profitant de la saison hivernale. Il sera mis en valeur, entretenu et accueillera plusieurs tables de pique-nique qui permettront aux automobilistes et randonneurs de tout poil de se reposer quelques instants. L'aménagement contribuera aussi à la mise en valeur de la stèle dédiée aux parachutistes britanniques et canadiens qui ont été tués devant le château dans la nuit du 6 juin 1944.

VOIRIE

La traversée du Hôme

Ce chantier, initié il y a plus de 5 ans, a enfin commencé. Il a toutefois connu bien des évolutions depuis l'origine. Nous travaillons aujourd'hui avec le conseil général et le maître d'œuvre, la société SCE. Les objectifs sont restés maintenus : sécurité, réduction de la vitesse, poursuite de la piste cyclable, confort des usagers.

Le coût total du marché s'élève à 381 420 € TTC. Avec un volant de subventions de 188 664 €, le coût restant à charge pour la collectivité est au final de 192 756 €.

Les travaux vont impliquer la coupure provisoire de la route départementale 514, à deux reprises. La première fois au cours des vacances de février (semaines 7 et 8, du 9 au 21 février 2015) et la seconde, plus courte, pendant les vacances de printemps (semaines 16 et 17, du 12 au 25 avril 2015), afin de terminer les enrobés.

La réfection des trottoirs

En ce début d'automne, la météo clémente a permis la réfection de nombreux trottoirs herbus et entrées gravillonnées, notamment dans les rues Gossard, Mermoz et Ferdinand Henri. Dans le quartier des Panoramas, les services techniques se sont concertés avec les riverains afin de limiter au maximum le stationnement des voitures sur les pelouses.

SANTÉ, ENFANCE

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) et le centre médical



Les travaux du futur centre multiservices ont commencé cet automne et le chantier se déroule rapidement. Au cours d'une cérémonie officielle le 28 octobre dernier, Aurélie Baetz, architecte, et le maire de Varaville ont posé la première pierre du centre médical, tandis que Bernard Hoyé, président de la communauté de communes de l'estuaire de la Dives, a posé celle du relais d'assistants maternels. Ce chantier doit se terminer au mois de juillet prochain et l'ouverture du centre est prévue à la rentrée.

D'ores et déjà, la mairie travaille avec les praticiens de santé afin de garantir la réussite de ce projet.

Il s'agit d'un investissement important dont le montant se chiffre à plus d'un million d'euros, et qui n'est pas subventionné par l'État du fait qu'en dépit d'une forte demande en matière de santé, notre commune n'est pas située dans un désert médical. Les fonds propres de la mairie ont donc dû être complétés par un emprunt.

COMMUNICATIONS

La fibre optique

Les câblages aériens ont nécessité de nouvelles études et plusieurs poteaux seront posés prochainement pour finaliser les liaisons aériennes vers les particuliers. Notre patience sera enfin récompensée par des liaisons numériques à très haute vitesse. De nombreuses demandes ont été faites en mairie afin de savoir quand ce service sera opérationnel. La société en charge du câblage avance la fin du premier trimestre 2015, délai dont nous avons pris note avec toute la prudence requise.

SÉCURITÉ

Le réseau incendie

La commune vient de faire contrôler tout son réseau incendie, une opération indispensable laissée à la responsabilité de la mairie. Des faiblesses ont été détectées, qui donneront lieu à des travaux de remise à niveau et au changement d'une borne rue Clément Hobson.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

En Basse-Normandie, une vingtaine de situations d'intoxication au monoxyde de carbone est signalée chaque année, principalement dans l'habitat.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

Prévention des intoxications liées au monoxyde de carbone

Comme chaque année, l'Agence Régionale de Santé et le ministère de la santé font une campagne sur la prévention des intoxications liées au monoxyde de carbone. Le préfet nous invite à relayer l'information.

Voici deux liens cités dans son courrier :

www.ars.basse-normandie.sante.fr/Monoxyde-de-carbone.152505.0.html
www.sante.gouv.fr/les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone.html

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence unique.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus :

Un site internet est dédié à la prévention des accidents domestiques et à la qualité de l'air intérieur : www.prevention-maison.fr

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur les sites internet www.inpes.sante.fr (rubrique « Accidents de la vie courante »), www.sante.gouv.fr et www.ars.basse-normandie.sante.fr.



État civil

Naissances

Eva Pottier Roussel, le 19 juin 2014
Myrtille Duverdière, le 31 juillet 2014
Johan Schryve, le 21 septembre 2014

Mariages

Maxime Lemasle et Audrey Gardié,
le 21 juin 2014
Thomas Ponsignon et Géraldine Yachi,
le 4 juillet 2014
Gilles Gauyacq et Ana Martins Barboza,
le 19 juillet 2014

Décès

Andrée Cassat veuve Flamant, le 22 juin 2014
Andrée Vinet veuve Watrin, le 15 juillet 2014
Thérèse Provost, le 31 juillet 2014
Isabelle Jacquet
épouse Ruffato, le 28 août 2014
Yvette Bouglet
veuve Le Pesteur, le 10 septembre 2014
René Châlons, le 29 septembre 2014
Marie Tourillon
épouse Gandeboeuf, le 17 octobre 2014
Jean Maréchaux, le 21 novembre 2014

Monsieur Jean Maréchaux nous a quittés

Au matin du 22 novembre 2014, nous apprenons avec tristesse le décès de monsieur Jean Maréchaux. Avec lui disparaît une figure de notre commune.

Né en 1922, le jeune Jean Maréchaux se distingue dès 1940 par divers actes de résistance. Début 1943, il est réfractaire au STO et rejoint les maquis du Vercors sous le pseudonyme de « Robin ». Le 9 juin 1944, il est nommé sous-lieutenant FFI et combat avec la 2^e DB jusqu'à Turin, puis en Alsace avec le 8^e Régiment de Tirailleurs marocains. Il est démobilisé le 9 janvier 1946. En 2014, il est élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur à titre militaire.

En 2008, monsieur Maréchaux a publié *Le matin vient*, un journal de guerre écrit avec précision, humour et franc-parler. Le 20 septembre 2013, sur l'invitation de l'association « Un fleuve pour la Liberté, la Dives », il a livré aux auditeurs réunis dans la salle polyvalente de Varaville un récit édifiant de ses années de guerre*.

La municipalité de Varaville adresse ses plus sincères condoléances à madame Jean Maréchaux, ainsi qu'à leurs sept enfants, leurs nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

* www.ladives1944.com/rencontres/rencontres-2013



Le sous-lieutenant Jean Maréchaux, novembre 1945, fin de la campagne d'Italie (DR)

INFORMATIONS DIVERSES

LA CHARCUTERIE DES GOURMETS



La charcuterie des Gourmets ouvrira ses portes dans quelques mois. Après la délivrance du permis de construire et la signature de la vente de l'ancienne poissonnerie, les travaux de construction vont pouvoir commencer cet hiver.

Le pavillon en pierre, qui a jadis abrité une boucherie, une annexe de la mairie (on y a célébré des mariages !) et finalement une poissonnerie, sera conservé et rénové.

La partie arrière, aujourd'hui bien décatie, laissera place à un bâtiment neuf, où seront logés la chambre froide et le laboratoire du charcutier.

Le parking situé au-delà du poste électrique de l'avenue Saint-Charles conservera quant à lui sa vocation.

Carole et Sébastien Singal, ainsi que leurs deux filles, résidents du lotissement Le Grand Large, seront heureux de vous

accueillir nombreux dans leur nouvelle boutique pour la saison estivale 2015.

Rappelons que Sébastien Singal est un maître-artisan habitué des marchés de Dives-sur-Mer, Cabourg et Dozulé, et réputé pour la qualité de ses produits.

La résurrection de ce commerce de proximité contribuera à redynamiser et embellir notre commune.

Vœux du maire

Joseph Letorey, maire de Varville, présentera ses vœux le samedi 10 janvier 2015 à 11 h à la salle polyvalente. Tous les habitants de la commune sont conviés à cette cérémonie, qui sera suivie du verre de l'amitié.

PÊCHE À PIED

Une expérimentation est mise en place sur notre plage pour la réouverture de la pêche aux coques. La pêche pour les pêcheurs professionnels sera ouverte du lundi matin au vendredi soir, et pour les particuliers les vendredis, samedis, dimanches et lundis, les jours fériés et tous les jours en période estivale (du 30 juin au 31 août).

Un arrêté préfectoral vient d'être pris. Consultez la mairie ou l'office de tourisme pour obtenir plus de renseignements.

Les affaires maritimes veillent et dressent des procès verbaux.

SERVICES TECHNIQUES : PROMOTION

Jean-Philippe Niard, employé communal aux services techniques, ayant brillamment réussi l'examen professionnel d'adjoint technique territorial de 1^{re} classe, le conseil municipal a voté à la majorité des voix la création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1^{re} classe, échelle 4, permanent à temps complet (35 h). La décision du maire a pris effet au 1^{er} décembre 2014. L'équipe municipale adresse toutes ses félicitations au lauréat.

ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DES PLAGES DE LA CCED (2002-2014)



Evolution Classement des Plages de la CCED 2002 / 2014

Point officiel de mesure	2002		2014	
	Eschérichia coli Percentil 95/4 ans	Entérocoques Percentil 95/4 ans	Eschérichia coli Percentil 95/4 ans	Entérocoques Percentil 95/4 ans
Houlgate : rue Armengaud	1855	120	255,9	71,9
Cabourg : Angle Ouest Casino	575	127	115,5	49,8
Varville : Poste de surveillance principal	404	90	119,1	34,2

Evolution 2002 2014	
Eschérichia coli	Entérocoques
-86,20%	-40,08%
-79,91%	-60,79%
-70,52%	-62,00%

Insuffisante Classement établi à partir des analyses de l'Agence Régionale de Santé sur les points officiels.
Suffisante NB : le percentile pour le classement porte sur les résultats de la saison en cours et des 3 précédentes.
Bonne
Excellente

POLICE MUNICIPALE

Notre policier municipal, Xavier Maurin, a commencé à la fin de l'année 2014 le rodage de son nouveau véhicule de service : une Logan MCV de marque Dacia, modèle robuste et adapté à ses missions, notamment à la collecte des animaux errants.



VARAVILLE SE MET À L'HEURE DU NET

Les comptes Facebook et Twitter de la mairie sont désormais ouverts. Il vous suffit d'ouvrir un compte individuel pour vous connecter aux adresses suivantes et accéder aux informations, chatter, échanger en temps réel.

 **Facebook : mairie de Varaville**

 **Twitter : @mairieVaraville**

Une alerte météo ? Un accident ? La mairie de Varaville communique pour vous informer dans les meilleurs délais. Soyez nombreux à suivre et aimer nos pages !

RECENSEMENT

En 2015 aura lieu le recensement de la population. La commune étant très étendue, ce sont trois Varavillais qui se partageront le travail et viendront à votre rencontre. Nous vous proposons de les découvrir dès à présent en photo :



Jean-Louis Hernandez



Matthieu Thibout



Patrick Thibout



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

- Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Centre Communal d'Action Sociale



L'équipe du CCAS poursuit toujours ses actions pour les Varavillais. La rentrée commence bien sûr par le traditionnel voyage très attendu par beaucoup d'entre vous. En septembre 2014, nous vous avons proposé une jolie promenade dans le Perche, suivie par un déjeuner dans une ancienne ferme et un spectacle assez insolite qui a rencontré un vif succès auprès des participants.

Les prochaines rencontres sont les suivantes :

Tout d'abord, le repas des seniors qui s'est déroulé le jeudi 11 décembre à la salle polyvalente à partir de 12 h 30. Les Varavillais qui ne pourront assister à ce déjeuner se verront remettre un colis afin qu'ils puissent eux aussi profiter d'un moment convivial. À ce propos, nous en profitons pour vous demander de signaler vos absences afin que l'équipe municipale qui distribue ces colis puisse vous les remettre dans les meilleures conditions. Cette année, le passage de nos conseillers débutera le samedi 13 décembre 2014. N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour tout renseignement concernant ces colis.

Le Noël des petits aura lieu le vendredi 19 décembre 2014 à la salle polyvalente. Un spectacle leur sera présenté à partir de 18 h : *Hot cour*, un conte théâtralisé de 45 minutes dans l'esprit des cartoons, avec une conteuse et un musicien. À l'issue de cette représentation, le père Noël accueillera les enfants et l'équipe du CCAS leur remettra un cadeau et des friandises.

Nous retrouverons nos seniors pour la traditionnelle fête du printemps le 22 mars 2015, en présence des comédiens de la troupe du Théâtre de la Côte fleurie qui joueront à leur intention trois petites comédies.

Nous vous rappelons également que le Secours Catholique organise son traditionnel repas de Noël. Les personnes qui souhaitent y assister peuvent prendre contact avec l'équipe de Cabourg au 06 89 38 50 56. Ce déjeuner est ouvert à tous. N'hésitez pas, si vous êtes seul(e), à y participer.

Nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition tout au long de l'année pour vous aider à résoudre vos problèmes en matière de chauffage ou d'aide aux personnes en difficulté (dossiers APA). Des aides au chauffage seront versées comme d'habitude selon les dossiers analysés.



N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos difficultés, et nous nous efforcerons de trouver avec vous des solutions.

Joyeux Noël et bonne année à tous !

La nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale se compose de plusieurs élus et quelques habitants de Varaville nommés par le maire en fonction des directives nationales des bureaux CCAS :

- > **Anne-Marguerite Le Guillou**, responsable du CCAS, adjointe au maire et ex-directrice financière retraitée ;
- > **Aurélié Niard**, conseillère municipale et conseillère en réinsertion ;
- > **Élisabeth Lesaulnier**, conseillère municipale et enseignante ;
- > **Laure Godey**, conseillère municipale et commerçante ;
- > **Claudie Jean**, enseignante retraitée, représentante de l'Union Départementale des Associations familiales (UDAF) ;
- > **Jacques Egret**, délégué de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- > **Bruno Labarrière**, membre du précédent CCAS ;
- > **Serge Savy**, membre du précédent CCAS.



Calendrier des collectes de déchets



Vous venez de recevoir dans votre boîte aux lettres le calendrier 2015 des collectes de déchets.

Ce document réalisé par le service gestion des déchets de la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (CCED) vous apporte toutes les informations utiles et une réponse à toutes vos questions sur la déchèterie, le tri, les déchets verts, les encombrants, le recyclage des textiles, etc.

Vous verrez que l'on a même une solution pour vous débarrasser de vos sapins de Noël quand ils perdent leurs aiguilles : la collecte des sapins à Varaville est prévue le mercredi 14 janvier 2015.

De plus, ce calendrier est beau pour que chacun ait envie de le garder toute l'année !

Attention : report de la collecte des sacs jaunes !

La collecte des sacs jaunes, qui a lieu habituellement le jeudi, ne se fera pas les jeudis 25 décembre 2014 et 1er janvier 2015. Elle est reportée aux lendemains : vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

Pendant ces fêtes de fin d'année, ayez plus que jamais le geste-tri :

- Mettez les emballages recyclables dans le sac jaune (ou le bac jaune)
- Portez le verre dans les 4 conteneurs de Varaville : près de la mairie, avenue Général Leclerc, bord de mer/poste de secours n°3 et place du bourg

Le magazine de la CCED

La communauté de communes publie son magazine d'information tous les trimestres. Désormais, il est distribué dans chaque boîte aux lettres par un employé communal de Varaville.

Si vous ne le recevez pas ou si vous ne résidez pas à Varaville toute l'année, vous pouvez vous procurer le magazine de la CCED en mairie et à l'office de tourisme.

Vous pouvez aussi le lire en version feuilletable sur le site internet www.cced.fr (onglet en page d'accueil du site).

Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives

ZAC de la Vignerie • Rue des entreprises

14160 Dives-sur-Mer • Tél. 02 31 28 39 97

Courriel : accueil@cced.fr • Site internet : www.cced.fr

Accueil du public du lundi au vendredi 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

En attendant le Relais d'Assistants Maternels à Varaville...

Le Relais d'Assistants Maternels de la CCED est un service ouvert aussi aux parents et aux gardes à domicile.

En attendant l'ouverture de ses locaux à Varaville, en 2015, près du centre médical, ses activités se poursuivent à Dives-sur-Mer et à Cabourg :

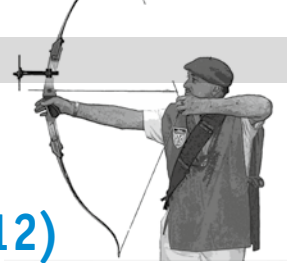
- Renseigner les parents sur les assistants maternels disponibles
- Les soutenir dans leur fonction d'employeur
- Informer les assistants maternels sur leur statut
- Apporter écoute et accompagnement sur le travail auprès des enfants
- Animer des ateliers d'éveil pour les petits chaque semaine
- Proposer sorties, formations, échanges



Relais d'Assistants Maternels de la CCED

Résidence La Druelle • 14160 Dives-sur-Mer • Tél. 02 31 24 09 86

Courriel : ram@cced.fr • Site internet : www.cced.fr



Inauguration du stade Jacques Péchaud (1928-2012)



Samedi 27 septembre 2014 a eu lieu l'inauguration du stade municipal, que le conseil municipal a décidé de baptiser du nom de Jacques Péchaud (16 juin 1928 – 3 novembre 2012), connétable fondateur de la compagnie des archers de Saint-Georges de Varaville, association qui a déménagé depuis 2003 à Merville-Franceville-Plage.

Chacun se souvient combien Jacques Péchaud a compté dans la vie de Varaville : grand animateur du Téléthon, décoré de la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, il était aussi à ses heures peintre et photographe, et a laissé un petit journal illustré relatant la vie de la commune.

Un public nombreux s'est réuni pour l'occasion autour de Joseph Letorey et des membres du conseil municipal, des footballeurs de l'association sportive du Hôme Varaville Football et de leur président, Vianney Klein, et des parents et amis de Lucienne Péchaud. Plusieurs élus, ainsi que le président du District du Calvados de football, Moïse Renier, un représentant du Stade Malherbe de Caen, Pilou Mokkedel, et le président de la Ligue de football de Basse-Normandie, Pierre Leresteux, ont honoré cette assemblée de leur présence.

Le dévoilement par le maire de la plaque au nom de Jacques Péchaud a suscité une vive émotion.

Après les discours officiels, la devise de la compagnie a retenti tandis que les archers de la compagnie décochaient une première volée de flèches : « *Par saint-Georges, je vous salue, et nous te le rendons !* »

Monsieur le maire, en tant qu'ancien membre de la compagnie, encore mordu par le virus du tir à l'arc, a lui-même consenti à une petite démonstration sur cible.

Souhaitons longue vie à ce stade joliment baptisé du nom d'une figure regrettée, bien connue des Varavillais par son dynamisme et sa générosité, qui avait à cœur le respect des hommes et les valeurs du sport.

Randonnées pédestres et sortie VTT

Cette année encore, les randonnées pédestres, menées par Thierry Tétré de l'association Cap-Rando, ont connu un vif succès. Les randonneurs sont toujours ravis d'aller contempler les cigognes, visiter le manoir de Petiville ou redécouvrir la ferme du Hôme. Certains d'entre eux ont même accompagné notre guide lors de la sortie VTT, par des chemins que peu connaissent. Ils en découvriront de nouveaux l'année prochaine.

Note : les chemins empruntés durant la sortie VTT sont praticables tous vélos (VTT, VTC, etc.).

Le dépliant « Les chemins de Varaville », dans lequel tous les parcours sont répertoriés, est toujours disponible à la vente à l'office de tourisme (0,50 €).



Tennis municipaux

Ruiné à cause des chutes d'arbres causées par la tempête de 2013, qui ont brisé un grand nombre de dalles bétonnées, le court de tennis n° 2 a été intégralement démonté. Les gravats seront évacués à l'occasion des travaux de voirie de cet hiver.

Dans le cadre de son projet de grand espace vert dédié aux activités sportives et de plein air, l'équipe municipale envisage le remplacement de ce court par un terrain multisports, où les jeunes de notre commune pourront s'adonner au basket-ball et autres jeux de balles.



Le golf de Cabourg-Le Hôme : bientôt 110 ans



Créé en 1907 par le sportman anglais Lane Jackson, puis agrandi vers la mer, en 1910, par son compatriote, le célèbre architecte de golf Harry Colt, le golf du Hôme dépend à l'origine du Grand Hôtel de Cabourg. Le parcours est implanté sur les anciennes prairies du premier hippodrome de Cabourg, bientôt transféré à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Interrompu par la guerre, le golf renaît dans les années 50 sous la forme d'un

club privé, qui s'ouvre plus tard au public.

Le golf est aujourd'hui géré par une association sportive loi 1901, locataire des terrains et bâtiments appartenant au Syndicat intercommunal qui réunit les mairies de Cabourg et Varaville. L'association du golf compte aujourd'hui 320 membres. Elle organise de nombreuses compétitions et reçoit plus de 5 000 visiteurs chaque année.

Mais, en cette fin d'année 2014, l'association du golf a tiré la sonnette d'alarme, en raison de sérieuses difficultés économiques qui mettent en péril son avenir. Malgré la crise, et à l'inverse de la plupart des clubs, le golf du Hôme a su maintenir son chiffre d'affaires et son nombre d'abonnés. Mais les recettes, une fois les loyers réglés, sont insuffisantes à l'entretien des greens et à la rénovation d'un parc matériel obsolète, sans même parler des améliorations du parcours, pourtant nécessaires.

Une concertation a été mise en place cet automne avec le Syndicat intercommunal, présidé par le maire de Varaville. Il en va de la sauvegarde de huit emplois, comme des retombées touristiques et économiques de cette activité. Des solutions sont à l'étude. D'ores et déjà va être lancée la construction, longtemps attendue, d'un practice couvert qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de peaufiner leur swing à l'abri des intempéries.

Au printemps 2015, le golf ouvrira ses portes avec l'opération « Tous au golf ! ».



Des initiations gratuites seront proposées, ainsi qu'un stage collectif pour lequel les Varavillais bénéficieront d'un tarif spécial. De même, les green-fees sont proposés aux Varavillais avec une remise de 20 %. L'école de golf accueillera cette année encore les enfants, le mercredi ou le samedi dès l'âge de 6 ans et le dimanche matin pour les 4-6 ans, au prix de 50 € par trimestre. N'hésitez pas à venir nombreux et inscrire vos enfants.

Le saviez-vous ?

Lane Jackson a créé de nombreux golfs en France et en Angleterre dont celui de Stoke Park, dans le Buckinghamshire. Ce splendide parcours a servi de décor aux aventures de James Bond, dans le film Goldfinger, de Guy Hamilton (1964).

Les vignes de la Dives ou la petite histoire d'un cru oublié



Au Moyen Âge, on cultive la vigne un peu partout sur les côtes de la Dives, et ce sans doute depuis le temps des empereurs romains. En effet, les archéologues ont identifié des pollens de vigne en grand nombre dans les couches archéologiques de la villa gallo-romaine de Touffréville. Au début du Moyen Âge, ces vignes se répandent, à tel point que leurs mentions locales sont légion au temps de Guillaume le Conquérant.

Si tout le monde fait son vin, les meilleures vignes du pays étaient celles des côtes d'Argences et de Moulton, jusqu'à la Révolution, on produisait un vin plutôt aigre : le « vin huet ». Les seigneurs s'efforçaient d'y acquérir quelques arpents, à l'image de ceux de Dives, qui ont échangé avec l'abbaye aux Hommes leur terre de Caumont, contre quelques pieds de vigne à Moulton. Certes, le petit cru de la Dives qui garnissait leur table ne se comparait pas à ceux de la Loire, du Bordelais ou de la Bourgogne ! Il semble malgré tout avoir été moins mauvais que d'autres crus normands, qu'on surnommait des « tranche-boyaux » !

Au Moyen Âge, les monastères sont les vrais spécialistes de la viticulture. C'est le cas à Argences, où les clos de

vigne sont aux mains du puissant abbé de Fécamp. Il semble que la vigne y était conduite « sans échelas », et « en complant », ce qui signifie que les ceps étaient plantés au pied de pommiers, plus rarement de poiriers, sur le tronc desquels les branches étaient palissées. Ce mode de culture, qui remonte à l'Antiquité, était encore en vigueur au XVIII^e siècle sur les bords de la Seine. Dans le secteur d'Argences et de Moulton, ces vergers paraissent avoir été organisés en petits clos, ceints de murs, que leurs propriétaires louaient à des métayers. On y mesurait les vignes avec précision, en acres et en vergées, à l'aide de perches gardées dans les églises.

Le bois nécessaire à la construction des pressoirs, aux tonneaux et autres ustensiles viticoles, provenait des forêts et taillis de Bavent et du Pays d'Auge. Comme les moulins ou les fours, les pressoirs appartenaient aux seigneurs, qui se faisaient payer par les producteurs obligés d'aller au pressoir de la seigneurie. On y pressait autant du raisin que des pommes, puis les tonneaux de vin et de cidre étaient transportés en barques sur la Dives, avant d'être vendus aux foires de Troarn ou de Dives-sur-Mer. Le vin, mesuré en

muids, alimentait les cabarets des villes proches et voyageait parfois assez loin, sur les bateaux qui accostaient aux ports de Dives et de Caen. Pour être conservés, les grands tonneaux ou « pièces » de vin étaient descendus dans des celliers, à l'abri des variations de température. Malgré cela, le vin médiéval se gardait mal et devait être bu dans l'année.

Si les vergers à pommiers se multiplient dans la vallée d'Auge dès la fin du XI^e siècle, le vin restera longtemps la boisson principale, pour n'être supplanté par le cidre qu'au XVII^e siècle. Puis, au cours du XVIII^e siècle, les progrès des transports et l'évolution du goût compromettent rapidement ces vins normands auxquels on préfère désormais des crus moins acides. À la Révolution, le vignoble de la Dives a vécu...

Pourtant, deux siècles plus tard, quelques passionnés ont su renouer avec la tradition en produisant d'agréables vins blancs, quelque part du côté d'Argences...

À la vôtre !

Pour en savoir plus :
archeologie-vin.inrap.fr

Archéologie à Varaville : de nouveaux vestiges au Clos du Bois

Après celui du Colombier, l'aménagement du futur lotissement du Clos du Bois, au Bourg, a donné lieu mi-juillet 2014 à une nouvelle opération de diagnostic archéologique, qui a porté cette fois sur 0,5 hectare. À cette occasion, de nouveaux vestiges tout aussi remarquables que ceux du Colombier (voir le précédent bulletin municipal) ont été mis au jour par une équipe d'archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Il s'agit, là encore, d'importantes installations gauloises, sans doute liées elles aussi à la production de sel. Elles consistent en un réseau de fossés creusés sur la pente et vers le sommet du plateau, en surplomb du Chemin-dit-d'En-bas. Certains de ses fossés ont probablement servi à recueillir l'eau douce nécessaire aux opérations de filtrage du sable et de la tange, afin d'obtenir la précieuse saumure dont les Gaulois faisaient leur sel. Une profonde citerne a également été identifiée. Elle a pu servir à puiser de l'eau douce. Les poteries intactes retrouvées dans ces installations signalent la proximité d'une ou plusieurs habitations gauloises, sans doute situées un peu plus haut vers la route de Petiville.

D'autres vestiges se rapportent quant à eux à l'époque gallo-romaine, au Moyen âge et à l'époque moderne, jusqu'au XIX^e siècle. Il s'agit d'abord d'une grande fosse gallo-romaine, puis de fossés médiévaux délimitant de petites

parcelles dans lesquelles ont été repérés des empreintes de poteaux, des fosses et les restes d'un grand four en pierre. Des os d'animaux et des tessons de poterie ont aussi été recueillis en abondance. Le four paraît correspondre à un four à pain, que l'on imagine lié à l'une des anciennes habitations du Bourg. Cette maison semble s'être trouvée près du chemin, tout comme les habitations actuelles. Depuis toujours, les hommes ont cherché à se protéger des incendies, en éloignant les fours de leurs toits couverts en chaume, en bois ou en roseaux.



Ces nouvelles découvertes viennent éclairer encore un peu ce riche patrimoine enfoui du Bourg de Varaville, dont les racines remontent (au moins !) au temps des Gaulois.

Vincent Carpentier
et Denis Thiron, INRAP



Les marais de Varaville

Varaville, avec ses 1 600 hectares de marais rattachés au vaste ensemble de la basse vallée de la Dives, occupe une place importante parmi les espaces remarquables de la région bas-normande. C'est dans le cadre de leur protection et mise en valeur que se déploie l'action du Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN) et de l'association des Amis des marais de la Dives.

Le CFEN est une association loi 1901, créée depuis 1993, qui agit en tant qu'organisme de gestion d'espaces naturels remarquables par leur faune et/ou leur flore. Il gère aujourd'hui près de 700 hectares répartis sur 56 sites sur les trois départements bas-normands (Calvados, Manche et Orne), correspondant à des milieux variés tels que tourbières, marais, coteaux calcaires, cavités à chauves-souris, etc.

Depuis 2005, en liaison avec le CFEN, l'association des Amis des marais

de la Dives mène à l'échelon local diverses actions de découverte et de sensibilisation à l'importance écologique, paysagère et culturelle des marais de la Dives (sorties thématiques dans les marais, réunions, actions en milieu scolaire, etc.).

Soucieuse de la protection et de la valorisation de ses marais, la commune de Varaville s'est rapprochée du CFEN à la fin de l'année 2014, en vue d'héberger une série d'expositions à l'attention du public. La première sera inaugurée le week-end des 11 et 12 avril 2015 à la salle polyvalente. À cette occasion, une conférence publique sera donnée par un expert des zones humides de Basse-Normandie. Une grande exposition de 24 panneaux sera présentée en plein air dans les jardins de la mairie. Elle sera suivie d'autres événements réguliers et d'une participation active du CFEN à notre concours-exposition photo, début septembre 2015.



Pour en savoir plus :
www.cfen-bassenormandie.org/presentation/presentation.html
www.amismaraisdives.fr
www.bavent.fr/Les-Amis-des-Marais-de-la-Dives-122



POURQUOI PRÉSERVER LES MARAIS DE LA DIVES ?

Le 2 février 1971, la Convention de RAMSAR a été signée : elle cadre la conservation et la valorisation des «Zones Humides» au niveau international.

La France a adhéré en 1986 avec 23 sites classés couvrant 100000 ha, il était temps puisque 50% des zones humides ont disparu en 30 ans ! Pourquoi cette convention internationale ?

Nous savons aujourd'hui que les zones humides ont de multiples fonctions écologiques, économiques et récréatives reconnues d'utilité publique.

Il faut rappeler que les marais sont de précieux réservoirs qui participent au développement de la biodiversité. De nos jours, les marais sont souvent les derniers refuges pour de nombreuses espèces en voie de disparition.

Ce sont des corridors écologiques qui permettent la circulation des espèces animales (oiseaux, poissons, batraciens, insectes ...) et la diffusion des espèces végétales.

Les marais jouent aussi un rôle d'épuration naturelle des eaux fluviales lors des inondations hivernales, contribuant ainsi au rechargement des masses d'eau superficielles et souterraines ainsi qu'au maintien de leur qualité, dont dépendent de plus en plus nos activités.

Ce sont des zones de régulation du débit hydrique, soutenant les débits d'étiage, absorbant les crues, qui, elles mêmes fertilisent les terres agricoles

inondables et les dénitrifient.

Avons-nous conscience de la valeur d'un tel patrimoine et, si oui, n'est-il pas de notre responsabilité de le faire savoir ? N'est-il pas urgent de promouvoir un type de développement intégré pour nos marais ? N'est-il pas temps d'adopter enfin des mesures assurant la pérennité de ce territoire laissé pour compte ?

Les marais de la Dives répondent pleinement à ces critères et les 12500 ha ont été classés en ZNIEFF 1 et 2 mais n'ont toujours pas de statut officiel de préservation et de valorisation (Zone de Protection Spéciale, arrêté de biotopes, etc.).

Par ailleurs, le «mitage» progresse : déprise agricole surtout, peupleraies qui assèchent, appauvrissent et ferment le paysage ouvert des marais, camps provisoires ou non des égers du voyage, remblais pour diverses raisons, élargissement prochain de l'A13 sans retenue des eaux polluées diffusées, etc.

C'est pourquoi l'association des «Amis des Marais de la Dives» existe afin d'obtenir un statut durable de préservation et faire inclure dans les documents de S.C.O.T. (Schémas de Cohérence Territoriale) Nord et Sud Pays d'Auge et P.L.U. (Plans Locaux d'Urbanisme) les marais de la



Dives en zone préservée et à valoriser ! Pour cela nous menons depuis 2,5 ans une sensibilisation des «utilisateurs» des marais et des «décideurs» par des actions positives et constructives plutôt que d'opposition et de procédure : c'est notre philosophie !

Des signes encourageants apparaissent lors des rencontres avec les élus, les communes de communes, les administrations : la prise de conscience progresse : à nous de cristalliser ces volontés pour que les «Marais de la Dives», ensemble semi-naturel normand forgé par l'Homme depuis 10 siècles, soient enfin préservés pour le bien de tous !

Pour contacter l'association des «Amis des Marais de la Dives» appelez le 02 31 39 58 65

Découvrez l'association sur le site internet : www.amismaraisdives.fr

23 août 2014 : les Belges à l'honneur



Le samedi 23 août 2014, la commune de Varaville a rendu un hommage solennel et chaleureux aux soldats belges et luxembourgeois de la Brigade Piron qui ont libéré Le Hôme le 20 août 1944.

La cérémonie s'est tenue devant la stèle des Belges, en face de la mairie, en présence d'une délégation de représentants de la Brigade Piron conduite par Didier Dufrane, membre de la Fédération royale nationale des anciens combattants de

la Brigade Piron, et Gregory De Cock, secrétaire de l'association 101st Airborne Belgian Friendly. Jean Maréchaux, ancien combattant du maquis du Vercors, élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur, nous a également honorés de sa présence, de même que Gérard-Noël Labarrière, président de l'association La Varavillaise, et nos anciens combattants.

À l'issue des discours officiels prononcés par le maire de Varaville et Didier Dufrane, ont retenti la Marseillaise et l'hymne de la Brigade Piron. Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied de la stèle, sous une haie d'honneur formée par les étendards de nos porte-drapeaux français et belges, ces derniers en tenue d'époque.

L'assemblée s'est ensuite dirigée vers la salle du conseil municipal de la mairie, où Vincent Carpentier a animé



un débat de 30 minutes avec Didier Dufrane, sur l'histoire de la Brigade Piron. À cette occasion, de nombreuses images d'archives ont été projetées et commentées, de même qu'ont été évoquées les précieuses mémoires du sergent Pierre Dufrane, le père de notre orateur.

Après le verre de l'amitié, cette belle journée ensoleillée s'est conclue par un déjeuner convivial au restaurant Le Fairway, suivi d'une joyeuse séance de photo-souvenirs devant les greens du golf. Un colis a été remis par la municipalité dans lequel nos invités se sont vus offrir l'ouvrage de Vincent Carpentier, *Un fleuve pour la Liberté*, ainsi qu'un assortiment de spécialités normandes.

Le tout a été très apprécié et des promesses de retrouvailles ont été échangées afin de pérenniser cette belle amitié.



11 novembre 2014 : centenaire de la guerre 1914-1918



Mardi 11 novembre s'est déroulée la célébration de l'armistice de 1918. Devant le monument aux morts du cimetière, le maire a prononcé le discours officiel, puis Gérard-Noël Labarrière, président de l'association La Varavillaise, a nommé les soldats de Varaville tombés pour la France. Deux gerbes ont ensuite été déposées au pied du monument aux morts de la commune.

Ci-après la liste des poilus dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de Varaville, soit 19 hommes tombés ou disparus au cours de la Grande guerre de 1914-1918. **BIJU** Jacques • **CALUPAN** Hippolyte • **CAPLAIN** Jules • **CEBOST** Alfred • **CHEVRENAIS** Joseph • **DARBOIS** Alexandre • **DIBEL** Eugène • **DODEMAN** Ernest • **FABULET** Charles • **GIFFARD** Gaston • **GOSSARD** François • **HALEY** Victor • **HAUGMARD** Gustave • **HAUGMARD** Marius • **LEMARCHAND** Paul • **LEROUX** Paul • **MAGDELAINE** Bernard • **PLESSIS** Louis • **WALRAND** Pierre.



Pour plus d'informations :
www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultcommune.php?idsource=32470

32^e exposition estivale d'art de Varaville



Du 12 au 20 juillet 2014 s'est tenue, dans la salle polyvalente du Hôme, la 32^e exposition d'art de Varaville. Les œuvres d'une trentaine d'exposants y ont été présentées, dont celles de la peintre **Aneta Szacherska**, lauréate de la précédente édition et invitée d'honneur de cette 32^e édition.

L'exposition offrait une gamme variée du point de vue des thèmes et des techniques employées : peinture, dessin, aquarelle, feutre et encre de Chine, mais aussi sculptures de papier et de bois, céramique et raku, verrerie d'art... Notons qu'en cette année des Jeux Équestres Mondiaux, plusieurs des

œuvres présentées étaient dédiées au cheval, tandis que d'autres évoquaient la liberté, clin d'œil au 70^e anniversaire du Débarquement. Une galerie d'aquarelles originales d'Emmanuel Ghesquière, co-auteur avec Vincent Carpentier du livre *Carnets du Jour J*, a également été exposée.

Un buffet fort apprécié a été offert à la clôture, après la proclamation des noms de nos lauréats 2014. Comme chaque année, trois prix ont été décernés par la mairie de Varaville, en présence de Bernard Hoyé, président de la communauté de communes, et de notre invitée d'honneur, Aneta Szacherska.

Le 1^{er} prix du jury a été décerné pour l'ensemble de son œuvre à **Jean-Louis De La Colline**, peintre belge établi à Varaville, pour sa délicate série d'aquarelles sur toile.

Le 2^e prix du jury a été décerné pour son dessin *Masque de Venise*, réalisé dans le style du manga japonais, à **Thomas Paumier**, jeune artiste cabourgeais.

Le prix du public, enfin, a été attribué, à l'issue du dépouillement des bulletins de vote, à **Lyliane Mousset**, peintre domiciliée à Varaville, pour son magnifique portrait intitulé *Lisa*.



La lauréate s'est vue remettre un chèque des mains de Joseph Letorey, Vincent Carpentier et Aneta Szacherska ; elle sera notre invitée d'honneur pour la prochaine édition de 2015.



Les inscriptions à la 33^e exposition d'art de Varaville seront ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2015 auprès de l'office de tourisme de Varaville (Tél. / Fax 02 31 24 73 83 – Courriel : contact@ot-varaville.fr).

Exposition photographique : Cavalcade varavillaise



Les 6 et 7 septembre 2014, une exposition photographique a été installée dans la salle polyvalente du Hôme. Son titre, « Cavalcade varavillaise », renvoyait au thème du cheval des Jeux Équestres Mondiaux de Normandie.

À cette occasion, **Jean-Louis Hernandez**, habitant de Varaville bien connu pour ses talents de photographe animalier (1^{er} prix du concours photographique de Varaville en 2009, sur le thème « Faune et flore »), a bien



voulu exposer un choix de ses clichés illustrant trois facettes de la vie équestre à Varaville et sur la Côte fleurie : les chevaux au marais, l'équitation sportive et la cavalerie au travail, lors des représentations données le 3 mai 2014 sur la plage de Deauville par la Garde républicaine et le régiment de cavalerie de la Gendarmerie nationale. Avec humour et délicatesse, l'artiste consacre l'intimité que nous partageons depuis si longtemps avec ces splendides et fidèles compagnons.

Cette exposition a aussi été l'occasion de présenter un choix de clichés de Philippe Klein et Jules Grosjean, dont certains avaient été initialement destinés au dernier concours de 2013, sur le thème du patrimoine, malheureusement ajourné faute de participants.

Philippe Klein, varavillais depuis 15 ans, est un habitué des concours organisés dans notre commune. Il affectionne tout particulièrement les lumières et les paysages du bord de mer, et porte un regard sensible sur l'environnement et l'architecture des maisons de famille, des bains de mer et de l'insouciance. En référence au 70^e anniversaire du Débarquement, il a aussi mis en scène quelques vestiges du mur de l'Atlantique.



Jules Grosjean est un tout jeune Varavillais qui a lui aussi déjà participé brillamment aux précédents concours photographiques, notamment sur le thème de l'eau. Avec un grand sens du contraste, ses clichés révèlent cette sorte de vie propre et secrète qui anime les édifices de nos parcs et jardins : l'engourdissement hivernal, la vigueur printanière des végétaux ou des insectes, nos discrets concitoyens...

Chacun des exposants a reçu un livre de photographies.

Les nombreuses demandes formulées lors de cette petite exposition nous incitent à relancer à la rentrée de septembre 2015 le concours photographique de Varaville, sous l'intitulé « **Lumière à Varaville !** ».



Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} janvier 2015 auprès de l'office de tourisme de Varaville

Tél. / Fax 02 31 24 73 83

Courriel : contact@ot-varaville.fr

Concours Alternatif de Littérature de Varaville (CALVA)

Notre concours de nouvelles a subi quelques modifications.

Ne vous étonnez donc pas de l'absence, dans ce bulletin, des textes littéraires primés par le jury de CALVA, habituellement publiés en décembre. Nous avons en effet décidé de reporter au printemps la date de la cérémonie de remise des prix. La date limite d'envoi des textes s'en trouve repoussée, pour cette année, au 31 décembre 2014.

Les textes primés seront publiés dans le bulletin d'été 2015 sous la forme d'un cahier détachable, facile à lire, à tenir en main et à conserver.

Le règlement du concours est disponible sur le site internet de la mairie de Varaville à la rubrique « concours ».

Daniel Bru



TOURISME ET CULTURE

Office de tourisme



Depuis 2007, notre office de tourisme fait partie de la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative (FNOTSI, www.offices-de-tourisme-de-france.org).



Les missions de l'office de tourisme sont nombreuses et variées : accueil et conseil des touristes et des résidents à l'année, réservations des courts de tennis, mise à jour du site internet, etc.

L'office de tourisme est également le point d'ancrage des associations de la commune : promotion et inscriptions aux différentes manifestations, notamment celles du comité des fêtes, participation aux ateliers pour enfants de Bien-Être et Culture.

Quelques chiffres pour la période estivale : 1 563 visiteurs, 284 utilisateurs du point internet, 188 personnes ayant réclamé la clé wifi, 67 réservations pour les courts de tennis, auxquels s'ajoutent les randonneurs (cf. photo du pot d'accueil), les curieux des sorties « Coquillages et crustacés » et les enfants des ateliers de création.

Nous tenons à remercier tous ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre établissement tout au long de l'année, et plus particulièrement aux bénévoles qui donnent de leur temps avec gentillesse et dévouement.

Pour conclure, l'équipe de l'office de tourisme vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2015.

Le secrétaire,
Raphaël Aldrovandi

Office de tourisme de Varaville
39 bis avenue Président-René-Coty
14390 Varaville
Tél. / Fax 02 31 24 73 83
contact@ot-varaville.fr
www.ot-varaville.fr

Bibliothèque municipale

Entre les acquisitions directes, les apports de la Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général), notre bibliothèque varavillaise continue d'offrir à ses lecteurs des ouvrages de fond, des thrillers et des romans populaires, et bien évidemment les textes à la mode du moment ou primés par l'Académie Française, le Goncourt, le Médicis, etc.



Le fait marquant de ce semestre sera l'après-midi offert à nos enfants le **mardi 30 décembre à 15 h 30**. Un spectacle de magie, présenté par Pierre Leclair : un grand moment truffé d'étonnements en tout genre, suivi d'un goûter.

À bientôt donc ! Et, entre temps, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

La responsable,
Geneviève Borré

Bibliothèque municipale
50 avenue Président René Coty
14390 Varaville
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varaville@orange.fr
www.bibliotheque-varaville.fr



Théâtre de la Côte Fleurie - Compagnie Lionel Chanu

Le Théâtre de la Côte Fleurie est maintenant doté de 7 ateliers :

- **Lundi pour les adultes, de 17 h 30 à 20 h** : répétition d'*ADN Story*, comédie en 3 actes de Lionel Chanu. Ils seront sur scène le 21 décembre, à 15 h, à la salle polyvalente. Au programme : 3 pièces de Georges Courteline et 2 de Georges Feydeau.
- **Mardi pour les adultes, de 14 h 15 à 16 h** : répétition de *Faux départ*, de Jean-Marie Chevret
- **Mardi pour les adultes, de 18 h 30 à 19 h 30** : ateliers débutants et perfectionnement (il reste 6 places)
- **Mercredi pour les enfants (7-12 ans), de 14 h 30 à 15 h 30** : répétition d'*Une Bonne Sorcière*, de Lionel Chanu (il reste 5 places)
- **Mercredi pour les adolescents (13-17 ans), de 16 h à 17 h** : répétition de *Picrochole et les Coquecigrues*, de François Rabelais
- **Vendredi pour les enfants (7-12 ans), de 17 h 15 à 18 h 15**, à la salle polyvalente de Houlgate : répétition de *Le roi de la forêt*, de Lionel Chanu

- **Samedi pour les adultes, de 10 h 30 à 12 h** : répétition des visites théâtrales de Trouville-sur-Mer pour juillet/août 2015 (il reste des places)

Cotisation annuelle : 35 € pour les adultes et 30 € pour les enfants et adolescents jusqu'à 17 ans.

Le président,
Lionel Chanu

Théâtre de la Côte Fleurie Compagnie Lionel Chanu

1 impasse des Noyers
14390 Varaville
Tél. 02 31 91 98 47 / 06 14 23 75 33
lionelchanu@yahoo.fr
theatrecotefleurie.blogspot.com



Ca y est, l'été, c'est fini, et pourtant les souvenirs des ateliers de cerfs-volants, de dessin, de coquillages, d'art floral et de peinture sur porcelaine ont été synonymes de vacances et de détente avec Bien-Être et Culture.

Un autre beau souvenir pour animer le mois d'août, la musique à la chapelle Saint-Joseph s'est inscrite cette année par un récital de piano et clarinette. Cela a été l'occasion de découvrir des chefs-d'œuvre classiques et romantiques, pour beaucoup probablement oubliés ou inconnus. Une chapelle comble pour une belle cause.



Joyeux Noël et heureuse année de la part de tous les membres de Bien-Être et Culture.

La présidente,
Catherine Stephenson

Bien-Être et Culture
Tél. 06 62 50 12 48
stephenson.catherine@gmail.com

SPORTS ET LOISIRS



Chancordanse

Trente ans d'activités sportives de danse et de musique pour garder la forme.

Une nouvelle saison avec des cours pour tous les âges.

Programme 2014-2015

Salle de l'Andelysienne :

- Mardi de 10 h à 11 h : posture souple
- Mardi de 19 h à 20 h : pilates

Salle polyvalente :

- Lundi de 14 h à 15 h : fitness
- Mardi de 9 h 30 à 10 h 40 : posture souple
- Mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 : cours à déterminer
- Mercredi de 19 h 45 à 20 h 45 : fitness

La présidente,
Anne Sarlat

Chancordanse

Inscriptions et cours toute l'année
Professeures : Sylvie Anne, Magalie Têtefolle Lemoine, Anne Sarlat
Rens. : 02 31 47 80 57 / 06 73 37 65 86

AS Varville Football / Houlgate

La saison de football 2014/2015 avec le plein de cadeaux ! L'inauguration du stade de Varville qui porte enfin un nom, « Jacques Péchaud », avec la présence de Pierre Leresteux, président de la Ligue de football de Basse-Normandie, Moïse Renier, président du District du Calvados de football, Bertrand Voisin, secrétaire général, Pilou Mokeddel du Stade Malherbe de Caen, sans oublier le conseil général, mais aussi tous nos sponsors, c'est-à-dire de nombreux représentants du football de Basse-Normandie qui nous font confiance. Aussi, nous avons reçu des maillots, des shorts, des chaussettes, des trainings (d'Intermarché), des ballons (District et Ligue), etc.

Désormais, parlons football comme le dit si bien Sylvain Wild du magazine Allez Caen. À Varville, le football défie la patience. Nous attendons toujours le match d'après pour voir si nous nous améliorerons. Le constat est que, grâce à notre persévérance, notre mental et notre patience, nous progressons, peu importe le résultat. L'essentiel est de garder notre état d'esprit et notre fair-play dans une équipe de copains, où il fait bon jouer. Suite à notre demande auprès du District et de la Ligue, nous avons changé de groupe (cf. bulletin municipal n°50). Ainsi, ce dernier comprend les équipes de l'ASPTT Caen, Cagny, Cingal, Dozulé,



Lisieux, Mézidon, Moulton et Troarn. Sans oublier la coupe du Calvados (vétérans), phase 1 : Guérinière, Iffs, Stade Malherbe de Caen.

Nous tenons à remercier la commune pour son aide lors de l'inauguration du stade, les Varavillais, les services techniques pour leur dévouement à l'entretien du terrain de football pour la saison, mais aussi et surtout les joueurs de l'AS Varville Football, ambassadeurs de notre commune.

Vous souhaitez nous rejoindre : l'entraînement a lieu tous les jeudis à 19 h au stade Jacques Péchaud.

Sportives salutations à tous les Varavillais et meilleurs vœux pour 2015

Le président,
Vianney Klein

AS Varville Football / Houlgate
Tél. 02 31 45 37 85
home-varville.footeo.com

Le Hôme Pétanque



La pétanque à Varaville se porte bien. Nous avons maintenu notre effectif de 185 joueurs qui se retrouvent tous les après-midis sur le terrain de boules du Hôme. Les parties se jouent à la mêlée et tout le monde peut participer, jeunes (14 ans) ou moins jeunes (plus de 80 ans), débutants ou joueurs confirmés. Les enfants plus jeunes doivent être accompagnés et pris en charge par une personne du club.

L'association a organisé cette année 32 concours (challenges à la mêlée, concours ouverts, concours en tête-à-tête, en doublette et en tripléte). Pendant la saison estivale, 6 barbecues ont été proposés aux boulistes le jeudi soir et un repas paëlla a clôturé la saison. De nombreux lots ont récompensé les joueurs les plus adroits (44 repas à prendre au restaurant « Le Relais » de Merville-Franceville-Plage, mais également des bouteilles d'apéritif, du vin, des chocolats, des corbeilles et des dindes de Noël, des accessoires de pétanque, etc.). Tout le monde peut participer à ces rencontres, mais il faut être membre du club pour faire partie du classement et recevoir un lot. La cotisation est maintenue à 5 € pour l'année prochaine.

Pour la première fois, nous avons organisé une soirée beaujolais le jeudi 20 novembre à 20 h à la salle polyvalente, avec un orchestre. Une bonne ambiance et une salle comble : un vif succès.

Nous terminerons l'année par le challenge de Noël le samedi 20 décembre et en profitons pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président,
Patrick Thibout

Tirs et Loisirs

Nous venons juste de terminer l'année et notre activité au sein de l'association Tirs et Loisirs a été à la hauteur de nos prévisions.

Nous avons été avantagés par une météo clémente pour nos périodes d'entraînement et cela nous a permis de fidéliser, s'il en était besoin, nos adhérents.

Quelques chiffres pour information :
11 adhérents, 14 licenciés et de nombreux visiteurs d'autres clubs venant parfois nous faire admirer leur talent.



15 séances de tir de mi-mars à mi-septembre avec une moyenne de près de 50 parcours par séance, ce qui représente 18 000 plateaux tirés, mais pas tous cassés.

Nos champions sont restés les champions, certains faisant même le score de 25 sur 25, et ces tireurs nous ont représentés dignement dans les concours officiels de la Fédération Française de Ball-Trap sur la Basse-Normandie.

Nous sommes une association qui n'a pas beaucoup de marge pour s'agrandir, ni en nombre d'adhérents, ni en volume de parcours. Nous sommes limités par le nombre de séances de tir et par notre potentiel à réaliser plus de 50 parcours par date d'entraînement. Nous souhaitons donc garder cette convivialité entre tireurs et privilégier la qualité de nos entraînements au détriment d'un volume de tirs qui ne répondrait pas aux attentes de nos adhérents.

Nous avons déjà quelques objectifs pour l'année 2015 que nous ne manquerons pas de présenter à nos adhérents lors de notre prochaine assemblée générale, ainsi que le calendrier de tir que nous établissons avec le maire de Varaville.

Le président,
Robert Lefèvre

VIE LOCALE

L'Amicale de Varaville

L'Amicale de Varaville a repris ses activités dès le mois de septembre après une pose estivale de deux mois. Nous avons commencé par le traditionnel repas dansant que nous organisons tous les premiers mardis de chaque mois.

Suite au repas du mois d'octobre, l'Amicale a tenu son assemblée générale et présenté un bilan très positif sur ses activités de l'année. Un nouveau bureau a été élu. Patrick Thibout reste président, la place de vice président étant tenue par Christian Maximy. Nous avons une nouvelle secrétaire en la personne de Monique Ponthieux et Marcelle Leloutre devient son adjointe. La trésorerie est confiée à Antoinette Fouques, épaulée par son trésorier adjoint Marc Valero.

Les concours de belote, organisés tous les troisièmes mardis du mois, sont la deuxième activité importante de l'Amicale. C'est toujours une quarantaine d'équipes qui s'affronte afin de remporter du cochon, des bouteilles de vin ou d'apéritif, du chocolat pour les fêtes de fin d'année et de Pâques.



Tous les autres mardis, une trentaine d'adhérents se retrouve à la salle polyvalente du Hôme pour jouer à divers jeux de société.

L'inscription à l'Amicale reste à 11 € pour l'année. Les repas sont à 16 € pour les adhérents et à 20 € pour les personnes participant occasionnellement.

Nous rappelons que l'association est ouverte à tout le monde et que pour les repas la priorité est donnée aux Varavillais en cas de demandes trop nombreuses.

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Le président,
Patrick Thibout

Comité des fêtes



Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2014, j'ai été élu président du comité des fêtes.

Je tiens à remercier Michel Godart pour le travail accompli durant sa présidence et souhaite que chacun ait sa place comme bénévole dans un fonctionnement d'équipe avec un esprit de famille pour la réussite des futures manifestations.

L'auto-rétro 2014 a été une belle réussite avec 80 véhicules anciens exposés sur le stade municipal Jacques Péchaud. Celles-ci ont défilé dans les rues de Varaville pour rejoindre Merville-Franceville, où nous avons été accueillis pour un petit-déjeuner. Au retour de cette petite balade, les personnes présentes ont pu assister à un mariage d'époque avec maire et curé.

Nos deux soirées dansantes de l'été n'ont pas connu la même réussite en terme de participants (une cinquantaine), mais nous avons pu découvrir une belle ambiance le 9 août avec l'affluence des jeunes venus d'un camping de Varaville qui ont donné un véritable cours de danse. Ces deux soirées ont été animées par le groupe Les Thunders.

La foire à tout nocturne du 2 août a réuni une soixantaine d'exposants avec un invité surprise en début de manifestation : l'orage. Les bénévoles ont dû faire face



à cet élément sur l'aspect matériel et humain. Cela n'a pas démotivé un grand nombre d'exposants téméraires qui ont été récompensés car le beau temps et la fréquentation ont été au rendez-vous une fois le soleil revenu.

Le loto du 26 octobre, toujours animé par notre ami Jean-Bernard Hentgen, a connu une très bonne participation avec 110 personnes.

Le bureau du comité des fêtes remercie tous les bénévoles pour leur dynamisme ainsi que les services techniques pour leur contribution.

Toutes les bonnes volontés qui veulent se divertir dans une ambiance conviviale seront les bienvenues dans notre petite famille.

Le président,
Bernard Grassi

Voici le programme pour le 1^{er} semestre 2015 où nous vous attendons encore plus nombreux :

- **Dimanche 25 janvier** : concours de belote (salle polyvalente)
- **Dimanche 15 février** : loto (salle polyvalente)
- **Samedi 21 février** : soirée cous-cous (salle polyvalente)
- **Samedi 14 mars** : assemblée générale (salle polyvalente)
- **Dimanche 5 avril** : foire à tout du Hôme (devant la salle polyvalente)
- **Lundi 6 avril** : chasse aux œufs de Pâques (square Varet)
- **Dimanche 24 mai** : foire à tout (bourg)
- **Samedi 20 juin** : feux de la Saint-Jean (stade Jacques Péchaud)
- **Dimanche 12 juillet** : auto-rétro (stade Jacques Péchaud)

Comité des fêtes

Renseignements et réservations :
Tél. 06 60 34 50 14
comitedesfetes@gmail.com

Trait d'Union



Les membres de l'association se réunissent chaque jeudi après-midi, de 14 h 30 à 18 h 30, à la salle polyvalente du Hôme, pour partager des moments de convivialité autour de différents jeux (belote, dominos, triominos, etc.) et du goûter vers 16 h 30.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à contacter la présidente au 02 31 91 03 09.

Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

La présidente,
Andrée Couturier

PATRIOTISME

La Varavillaise

Chères Varavillaises, Chers Varavillais,

Merci d'être venus aussi nombreux pour rendre hommage à celles et ceux morts pour la France lors de la Grande Guerre de 1914-1918. Cette guerre n'a été grande que par sa durée car, grâce aux historiens, nous savons quelles souffrances et quelles désolations elle a laissées derrière elle.

Comme nous avons pu en rendre compte lors de l'assemblée générale précédant la commémoration, les membres de « La Varavillaise » ont été présents lors des cérémonies du 6 juin à Merville-Franceville, mais aussi lors de la pose de la plaque rendant hommage à la Brigade Piron sur le pont de Cabourg et Dives-sur-Mer. Nous avons assisté à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), section Dives-Cabourg-Houlgate, et vous rappelons que leurs membres sont à votre disposition pour

d'éventuelles questions liées à votre présence sur ces lieux de combats. Beaucoup d'anciens combattants ou de veuves ignorent encore les honneurs qui leur reviennent.

Nous vous tiendrons au courant d'un rapprochement possible avec l'association de Cabourg en vue de mettre nos moyens en commun.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 8 mai prochain et espérons vous voir toujours plus nombreux, avec encore plus de jeunes, montrant ainsi leur volonté de prendre la relève.

Le président,
Gérard-Noël Labarrière

ASSOCIATIONS DE DÉFENSE ET DE PROTECTION

La Tribu de Sapeur



Le refuge de La Tribu de Sapeur va bientôt prendre 6 ans. Que de temps passé, de bons moments comme malheureusement de mauvais.

Cet été, le refuge a perdu son doyen. À 14 ans et demi, notre braque allemand à trois pattes a décidé de s'endormir définitivement un samedi matin. Il y a eu ce jour-là beaucoup de chagrin et de larmes au refuge. Mais il ne faut pas oublier tous les autres bons moments. Nous avons eu de superbes adoptions ; des chiens présents au refuge depuis un moment ont enfin trouvé leur douce famille.

C'est aujourd'hui presque une trentaine de chiens qui attend des familles. Pour beaucoup, ils vivent en liberté et sont heureux dès que des visiteurs passent la grille.

Afin de se faire connaître et d'aider les chiens du refuge, la Tribu de Sapeur organise maintenant deux repas par an, le prochain étant le 30 mai 2015, où nous vous espérons nombreux à nouveau. Le repas sera suivi d'une porte ouverte au refuge pour l'anniversaire de la mascotte le weekend des 13 et 14 juin 2015.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au refuge, rencontrer nos loulous et boire un café.

La présidente,
Alice Tabut

La Tribu de Sapeur

Les Grands Baux - Route de Caen (D 513)
14390 Varville
Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33
www.latribudesapeur.com

AIRIVA

Lors de l'assemblée générale du 24 avril 2014, les membres d'AIRIVA ont pris acte de la démission globale du conseil d'administration. Une réflexion est en cours sur un autre projet.

ASSOCIATIONS DE QUARTIERS

Amicale des propriétaires du Hôme-Panoramas

L'Estivale de l'Amicale, ce samedi 2 août 2014, réunissait tous ceux qui tiennent à conserver à notre quartier sa spécificité, son charme et le côté nature qui nous fait oublier l'urbanisation actuelle dans les quatre coins de notre pays.

Espaces de convivialité, trottoirs herbus refaits on ne peut mieux, ce bel éclairage de la rue Léon Pican ; tout cela nous conduit à redire au maire, présent à notre Estivale, ainsi qu'à son conseil municipal, tous nos encouragements pour le travail déjà accompli.

La loi ALUR continue de poser quelques problèmes. Là aussi, la municipalité en place reste vigilante aux côtés de l'Amicale.

Soulignons une récente intervention auprès du cabinet du premier ministre pour amender les dispositions du Plan de Prévention des Risques. Il nous a semblé, au travers des informations recueillies, que les contraintes actuelles pourraient être raisonnablement modifiées.

Les convives se sont ensuite retrouvés pour partager le traditionnel verre de l'amitié.

Nos rendez-vous annuels 2015 (salle polyvalente, à côté de la mairie) :

• **Assemblée générale de l'Amicale :**
samedi 18 avril 2015 à 17 h

• **Estivale de l'Amicale :**
samedi 1^{er} août 2015 à 18 h

Si vous résidez dans notre quartier des Panoramas, n'hésitez pas à y participer.

Pour rejoindre notre Amicale qui défend les intérêts des propriétaires de notre quartier et les informe depuis 1927, une cotisation annuelle de 10 € à l'ordre de l'Amicale à adresser à notre trésorier : Pierre Borré, 3 avenue du Président Coty – Le Hôme-Panoramas – 14390 Varville.

À nos meilleurs vœux de bonne année 2015, nous ajoutons pour nos amis Amicalistes l'assurance d'une vigilance permanente pour que Les Panoramas restent ce cadre de vie apprécié de tous.

Le président,
Gérard Lesuisse

Association des propriétaires de la Résidence des Manoirs de la Côte

Cette association a pour but de défendre les intérêts de ses membres dans le respect de l'intérêt général de la commune de Varville, de contribuer à leur information, notamment par des contacts réguliers avec l'équipe municipale, de susciter des liens d'amitié entre eux, de faire connaître ses points de vue et de parti-

ciper à la protection de l'environnement. Nous sommes très attachés à notre cadre de vie et à cette jolie commune du Hôme, et toujours prêts à vous informer et à relayer vos demandes, même si elles sont critiques, auprès de M. le maire, toujours à l'écoute et disponible au dialogue.

a permis de débattre autour du pot de l'amitié et d'enrichir notre réflexion et, par la même occasion, d'augmenter le nombre de nos adhérents.

La cotisation est fonction des actions que nous entreprenons et décidée en assemblée générale. Pour cette année, elle est de 10 €.

Pour rejoindre notre association, veuillez prendre contact avec le président. Tél. 06 64 81 67 78 - sma.boyer@laposte.net

Cordialement à tous.

Le président,
André Boyer

Notre prochain rendez-vous :

**Assemblée générale
le vendredi 22 mai 2015
à 14 h 30 à la salle polyvalente**

Les personnes intéressées, même ne faisant pas partie de l'association, sont cordialement invitées pour débattre et enrichir notre réflexion.

Lors de notre assemblée générale du 24 mai 2014 à la salle polyvalente, nous avons invité les personnes ne faisant pas partie de l'association, ce qui nous



Votre association 100 % en ligne

Si vous présidez une association dont l'activité se déroule à Varaville et que vous souhaitez pouvoir vous exprimer dans le bulletin municipal, vous pouvez contacter la mairie au 02 31 91 04 74.

Désormais, les démarches de modification et de dissolution des associations peuvent se faire sur internet, tout comme les démarches de création, déjà accessibles en ligne depuis 2012.



Il vous suffit de vous connecter à l'adresse suivante : compteasso.service-public.fr.

COLLECTE DES DÉCHETS



Communauté de Communes
Estuaire de la Dives

Pour faciliter l'élimination de vos déchets, le service gestion des déchets de la CCED vous informe :

Les déchets recyclables

Les conteneurs jaunes (en habitat collectif) ou les sacs jaunes (en habitation individuelle) sont destinés à recueillir les déchets recyclables suivants :



- Bouteilles et flacons en plastique, avec leur bouchon
- Boîtes et couvercles métalliques, canettes, aérosols
- Briques alimentaires
- Cartons
- Journaux, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes

Quelques conseils :

- Aplatir les briques et compacter les bouteilles pour gagner de la place
- Retirer les films plastiques autour des journaux et magazines
- Vider soigneusement les boîtes de conserve, sans les laver

Les déchets verts

Les déchets verts doivent être contenus dans des sacs, fournis par la CCED sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte de déchèterie.

Les branchages d'un diamètre inférieur à 30 mm sont acceptés et doivent être liés en fagots.

Les déchets en vrac ne seront pas ramassés.



Le verre

Bouteilles et bocaux en verre ne doivent jamais se retrouver dans les sacs d'ordures ménagères, ni dans les sacs ou bacs jaunes. Parce que le verre :

- Est dangereux pour les personnes qui collectent les poubelles
- N'est pas destiné aux filières qui recyclent les sacs jaunes

Le verre se recycle !

Pour cela, il doit être déposé dans les conteneurs prévus à cet effet. À Varville, quatre conteneurs sont à votre disposition :

- À la mairie
- Avenue Général Leclerc
- Au poste de secours n°3
- Au bourg

Sur l'ensemble des conteneurs de la CCED, l'an dernier, 756 tonnes de verre ont été collectées et recyclées.

Attention : ne déposer ni vaisselle en verre cassée (à jeter avec les ordures ménagères), ni ampoules et tubes néons (à rapporter en points de vente ou à la déchèterie).

Toutes les bouteilles (sans les bouchons) et tous les bocaux (sans les couvercles) sont à déposer dans les conteneurs.

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont composées des déchets ménagers non recyclables :

- Déchets alimentaires
- Sacs et films en plastique
- Gobelets
- Barquettes en polystyrène
- Papiers et cartons souillés ou gras
- Papiers peints, papiers cadeaux
- Pots de yaourt, de crème
- Couches pour bébés



Les sacs, les bacs et les déchets verts doivent être sortis au plus tôt à 19 h la veille du jour de la collecte et avant 5 h le jour de la collecte.

Calendrier des collectes

Du 1^{er} septembre 2014 au 30 juin 2015 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Le Hôme		Ordures ménagères	Déchets verts *	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Le bourg		Ordures ménagères	Déchets verts *	Déchets recyclables	Ordures ménagères
Chemin des marais	Ordures ménagères				Déchets recyclables

* Ramassage des déchets verts les mercredis jusqu'à novembre 2014

La collecte des sacs jaunes, qui a lieu habituellement le jeudi, ne se fera pas les jeudis 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015. Elle est reportée aux lendemains : vendredis 26 décembre 2014 et 2 janvier 2015.

La déchèterie de Périers-en-Auge est ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- Du 1^{er} avril au 31 octobre de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45 (sauf le samedi 16 h 45)
- Du 1^{er} novembre au 31 mars de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45

Les encombrants

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Un encombrant est d'origine ménagère et peut être aisément manipulé, soulevé et chargé par deux personnes.

Encombrants collectés par la CCED :

- Déchets issus du bricolage familial (portes, fenêtres, équipements de cuisine et de salle de bain, revêtements de sol, de mur ou de plafond...)
- Objets variés (bicyclettes, poussettes, jouets, tables à repasser...)
- Objets volumineux ne pouvant pas entrer dans les poubelles (chaises, tables, lits, armoires démontées, canapés, bureaux, salons de jardin...)

Quand ?

Enlèvement les **jeudis 8 janvier, 12 mars, 14 mai et 9 juillet 2015**

Où ?

Les objets encombrants sont à déposer devant chez vous, sur votre trottoir, après 19 h 30 la veille du jour de collecte.

Pour qui ?

La collecte des encombrants est réservée aux particuliers. Les professionnels doivent déposer leurs déchets en déchèterie.

Attention !

Encombrants non collectés en porte en porte, à déposer en déchèterie :

- L'électroménager, les appareils électriques et électroniques (téléviseurs, ordinateurs, imprimantes...)
- Les déchets ménagers spéciaux (huiles de moteur, huiles ménagères, pneus, batteries, peintures avec solvant, vernis, dés herbants et produits phytosanitaires, néons...)
- Gravats (plaques de plâtre, bidets, lavabos, baignoires...)

Heures d'ouverture :

Du 1 ^{er} octobre à fin février	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h 30 - 12 h	14 h - 17 h 30
Jeudi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h
Samedi	14 h - 17 h 30	9 h 30 - 12 h

Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Le Hôme Avenue Général Leclerc	Le bourg Avenue de la Libération
Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	14 h - 18 h	9 h - 12 h
Samedi	14 h - 18 h	9 h - 12 h

Les points de regroupement communaux du Hôme et du bourg

Seuls les dépôts suivants sont acceptés dans les points de regroupement communaux (anciennes déchèteries du Hôme et du bourg) :

- Déchets verts
- Déchets recyclables : papiers, cartons, flacons en plastique et en verre, et les textiles (au Hôme uniquement)



Collecte des sapins

Après les fêtes de fin d'année, comment se débarrasser de son sapin de Noël ?

Attention : les sapins de Noël ne font pas partie des ordures ménagères, ni des encombrants.

Ils feront l'objet d'une collecte spécifique le **mercredi 14 janvier 2015** à Varaville. Ils doivent être sortis la veille au soir après 19 h et ne pas être enfermés dans un sac.

Cette collecte spécifique ne pourra concerner que les sapins de Noël naturels (épicea et Nordmann). Les sapins couverts de neige artificielle n'étant pas compostables, ils ne seront pas collectés et sont à apporter à la déchèterie.

Vous pouvez aussi porter votre sapin, **avant le mercredi 14 janvier 2015**, sur le parking de la rue Raoul Magdelaine, près du poste de secours n°1, ou sur le parking situé en face de l'église du bourg, où des emplacements de collecte seront mis en place.

Vous pouvez également déposer votre sapin à la déchèterie de la CCED à Périers-en-Auge dans la partie réservée aux déchets verts.

AGENDA

Décembre 2014

Jeudi 11

Repas des seniors

(12 h 30, salle polyvalente)

Mardi 30 :

spectacle de magie

(15 h 30, bibliothèque municipale)

Vendredi 19

Noël des enfants avec le spectacle
Hot cour (18 h, salle polyvalente)

Mercredi 31 :

réveillon de la Saint-Sylvestre

(salle polyvalente)

Dimanche 21

Spectacle de théâtre avec la

représentation de 5 pièces de
Courteline et Feydeau (15 h, salle
polyvalente)

Janvier 2015

Samedi 10

Vœux du maire

(11 h, salle polyvalente)

Dimanche 25

Concours de belote

(salle polyvalente)

Février

Dimanche 15

Loto

(salle polyvalente)

Samedi 21

Soirée couscous

(salle polyvalente)

Mars

Dimanche 22

Fête du printemps

(salle polyvalente)

Avril

Dimanche 5

Foire à tout du Hôme

(devant la salle polyvalente)

Lundi 6

Chasse aux œufs de Pâques

(square Varet)

Samedi 11 et dimanche 12

Week-kend environnement

avec exposition en plein air, conférence
et opération « plage nette » (salle poly-
valente et jardins de la mairie)

Mai

Dimanche 24

Foire à tout

(bourg)

Juin

Samedi 6

Repas et bal de la Liberté

(19 h 30, salle polyvalente)

Samedi 20

Feux de la Saint-Jean

(stade Jacques Péchaud)

Juillet

Du samedi 11 au dimanche 19

33^e exposition d'art

avec Lyliane Mousset pour invitée
d'honneur (de 14 h à 18 h, salle
polyvalente)

Dimanche 12

15^e auto-rétro

avec exposition de véhicules anciens,
bourse d'échange et animations diverses
(de 9 h à 18 h, stade Jacques Péchaud)

**Pour plus de renseignements,
contactez l'office de tourisme**

au 02 31 24 73 83

ou rendez-vous sur le site internet
www.ot-varaville.fr.

Samedi 6 juin 2015 à 19h30
Repas & Bal de la Liberté

Varaville fête ses libérateurs !

Repas et bal populaire
Hommage à la Brigade Pirou
avec les reconstitués de la « 1815 - La Bataille de Waterloo »
et l'association « Ensemble pour la Liberté, la Démocratie et l'Association »

Salle polyvalente du Hôme
18 heures / pers.

Inscription et réservation à l'Office de tourisme de Varaville
35bis Avenue du Président Coty 11490 Le Hôme-Varaville
Tél. 02 31 24 73 83 - Courriel : contact@ot-varaville.fr



Mairie

Le secrétariat est ouvert tous les matins, du lundi au samedi, de 9 h à 12 h, et le mercredi après-midi, de 14 h à 17 h.

2 avenue du Grand Hôtel
Tél. 02 31 91 04 74 - Fax 02 31 91 94 44
www.varaville.fr

Permanence des élus

Le maire : Joseph Letorey

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h
- Sur rendez-vous en mairie

Les adjoints : Vincent Carpentier, Anne-Marguerite Le Guillou, Jean Lebègue, Vincent Grosjean

- Sur rendez-vous en mairie

Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives (CCED)



Communauté de Communes
Estuaire de la Dives

ZAC de la Vignerie - Rue des Entreprises
BP 10056 - 14165 Dives-sur-Mer Cedex
Tél. 02 31 28 39 97
accueil@cc-estuairedeladives.fr
www.cc-estuairedeladives.fr

Numéros utiles



Office de tourisme / Agence postale communale

39 bis avenue Président
René Coty
Tél. / Fax 02 31 24 73 83
contact@ot-varaville.fr
www.ot-varaville.fr

Bibliothèque municipale

50 avenue Président René Coty
Tél. 02 31 91 03 27
bibliotheque.varaville@orange.fr
www.bibliotheque-varaville.fr

Médecin

Dr Moulin-Stark Émilie
48 avenue Président René Coty, à Varaville
Tél. 02 31 24 45 27

Kinésithérapeutes - Masseuses

Aumont Virginie et Ledorze Marion
27 avenue Président René Coty, à Varaville
Tél. 02 31 43 99 83

Chirurgiens-dentistes

Dr Hamelin François
15 avenue du Général Leclerc, à Cabourg
Tél. 02 31 91 90 09

Dr Hurpé Nadine
57 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 06 09

Dr Lemaréchal Jean-Robert
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Dr Lemonnier Caroline
Résidence Rimbaud – Allée des Poètes, à
Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 47 33

Dr Vicogne Frédéric
55 avenue de la Mer, à Cabourg
Tél. 02 31 91 01 81

Vétérinaires

Dr Boulicault-Sichman Anne-Marie
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 40 00

Dr Herrmann Valérie
7 avenue de Parie,
à Merville-Franceville-Plage
Tél. 02 31 91 00 13

Dr Sourbé Pascal
10 avenue des Dunettes, à Cabourg
Tél. 02 31 24 48 48

Ambulances (Inter Ambulances)

22 rue du Champ-de-Foire, à Dives-sur-Mer
Tél. 02 31 24 15 15

Artisan Bruno Mary Taxi

Tél. 06 85 08 30 63

La Tribu de Sapeur (refuge pour chiens)

Les Grands Baux -
Route de Caen, à Varaville
Tél. 06 50 96 39 60 / 09 81 88 47 33

Défense et Protection des Animaux de la Vallée de la Dives (Sté)

Refuge pour animaux
Avenue de l'Hippodrome - 14390 Cabourg
Tél. 02 31 28 09 71

Numéros d'urgence

Police municipale

Tél. 02 31 24 08 00

Gendarmerie nationale

Tél. 17 / 02 31 15 07 28

Pompiers

Tél. 18

SAMU

Tél. 15

Centre anti-poisons de Rouen

Tél. 02 35 88 44 00

ErDF (urgence dépannage électricité)

Tél. 0 810 333 014

GrDF (urgence sécurité gaz)

Tél. 0 800 473 333

SAUR (urgence dégâts des eaux)

Tél. 02 14 37 40 09



MAIRIE DE VARAVILLE

2 avenue du Grand-Hôtel - 14390 Varaville

Tél. 02 31 91 04 74 - Fax 02 31 91 94 44

Courriel : mairie.varaville@wanadoo.fr • Site internet : www.varaville.fr